

# Une stèle antique et son socle découverts au quartier Champ Réou à La Rochette (04)

Claude Salicis\*

C'est une nouvelle fois à Max George<sup>1</sup>, habitant de La Penne, que l'on doit la découverte de cette stèle, malheureusement cassée et incomplète, et de son socle.

Selon Rolland Thomas, habitant de Saint-Pierre (04), à qui l'information a été communiquée et qui nous l'a transmise, les blocs ont été mis au jour au milieu du grand champ du quartier Champ Réou à l'occasion d'un labour et déplacés en bordure du pré il y a plusieurs dizaines d'années.

La connaissance de cet objet est inestimable pour la commune de La Rochette, vierge jusqu'à ce jour<sup>2</sup> de tout artefact confirmant sans ambiguïté la présence romaine sur son sol (*infra*).

## La zone des découvertes

### Géographie - Géomorphologie - Hydrographie

Le quartier Champ Réou<sup>3</sup> se trouve, à vol d'oiseau, à 1,125 km au nord-ouest du village de La Rochette, à 1,5 km au sud-ouest du quartier de la Colle, à environ 750 m à l'est de la chapelle Saint-Saturnin (quartier Saint-Saturnin ; coordonnées : 328958 ; 4865444 ; 1181) et à 2,800 km à l'est du hameau d'Avenos (*infra*).

Le secteur situé entre Champ Réou et Saint-Saturnin est constitué de grands champs bordés, au nord, par la longue barre rocheuse de la Montagne de Gourdan (limite septentrionale de la commune), et, au sud, par une vaste forêt de sapins.

---

\* Archéologue/Numismate ; Président de l'IPAAM. Je remercie très vivement Claude Drogoul, maire de La Rochette, ainsi que son équipe municipale pour leur accueil chaleureux lors des Journées Européennes du Patrimoine (21/09/2019) et leur accord pour la réalisation de la présente étude. J'adresse également mes remerciements à Rolland Thomas qui nous a communiqué l'information et à Werner Haupt pour sa participation. L'étude de terrain et les relevés de la stèle ont pu être menés à bien grâce à l'aide de Germaine Salicis, Sophie Giraud et Alain Giraud que je remercie.

1. Salicis C., 2003, Nouvelles découvertes archéologiques (5), Mémoires de l'IPAAM, t. XLV, p. 327-346 (p. 333, 344).

2. Bérard G., 1997, Carte Archéologique de la Gaule - Les Alpes-de-Haute-Provence (04), Les Belles-Lettres, p. 396-397.

3. Cartes IGN 3542 ET Haut Estéron Top 25 © 2001 et IGN 3641 OT Moyen Var Top 25 © 2001.

La plupart des quartiers de cette zone agropastorale<sup>4</sup> se situent à une altitude avoisinant 1100 m.

Au niveau du quartier Saint-Saturnin et en provenance du flanc de la Montagne de Gourdan, seuls deux petits ravins constituent le « réseau hydrographique » du secteur : en direction du sud-ouest, le ravin des Souverées, et, en direction du sud-est, le ravin de Saint-Saturnin. Plusieurs sources émaillent néanmoins la partie méridionale immédiate du lieu.

## Axes de circulation

Deux axes principaux, de direction nord-sud, bordent la commune de La Rochette. À l'ouest, le GR 4 relie les communes d'Entrevaux (04), Castellet-Saint-Cassien (04) et Amirat (06). À l'est, le GR 510 relie les communes de Puget-Théniers (06), La Penne (06) puis, vers l'est, Saint-Antonin (06), Cuébris (06), Roquestéron (06) via un coude au quartier des Torraches (commune de La Rochette), et, vers l'ouest, les communes de Gars (06), Briançonnet (06), Saint-Auban (06).

Ces deux GR, qui se croisent, au sud, au village de Collongues (06), sont reliés, plus au nord, par des voies passant par les cols du Trébuchet, de Saint-Saturnin<sup>5</sup>, de Rigaudon, de Besseuges et de Saint-Raphaël.

L'étude récente<sup>6</sup> d'un milliaire situé au pied méridional de la crête de Sainte-Marguerite, dans le quartier du Peiron, à La Penne (06), tend à confirmer l'existence d'un important réseau viarie secondaire de statut public, de direction ouest-est, entre les deux vallées de l'Estéron, au sud, et du Var, au nord.

Le site étudié se trouve donc en bordure d'un ancien chemin<sup>7</sup> (**fig. 1**) qui appartient vraisemblablement à ce réseau, emprunte les cols signalés et relie notamment le hameau d'Avenos, situé à l'est immédiat du col du Trébuchet, au quartier des Crottes de la commune d'Ascros (06) via la chapelle Saint-Saturnin et les quartiers de Champ Réou, de Besseuges et du Peiron<sup>8</sup>.



Fig. 1 : L'ancien chemin menant à la chapelle Saint-Saturnin (Champ Réou est en amont, à droite)

4. Cette partie du pied sud de la Montagne de Gourdan est occupée essentiellement par des structures agropastorales (terrasses de culture, habitations et bergeries en ruine, pierriers...). Sur le flanc, un replat conserve, effondrés et noyés sous la végétation, les vestiges de murs et d'une petite construction en pierres sèches (coordonnées : 329578 ; 4865685 ; 1265).

5. Présence d'un oratoire du même nom, daté de 1871.

6. Lautier L., Depardieu J.-L., 2018, Le réseau viarie dans la vallée de l'Estéron à l'aune de la découverte d'un possible milliaire au lieu-dit Sainte-Marguerite à La Penne (06), Mémoires de l'IPAAM, t. 61, p. 111-120 (p. 115-116).

7. Ce chemin est partiellement aménagé en piste carrossable.

8. Salicis C., 2014, Un vaste habitat antique au pied méridional de la crête de Sainte-Marguerite à La Penne (06), Mémoires de l'IPAAM, t. LVI, p. 69-80.

## Historiographie du secteur

Le site de Champ Réou est dominé, au nord-est, par celui des Torraches découvert par le Groupe de recherches de l'IPAAM et donné comme « protohistorique »<sup>9</sup>.

La structure, massive, implantée sur à-pics au sommet d'une barre rocheuse, se révèle d'une importance certaine. Cependant, à ce jour, rien ne vient confirmer ni sa fonction (funéraire, défensive, de prestige, culturelle ?), ni sa datation (entre la fin de l'Âge du Bronze et la fin de l'Époque préféodale ?).

Aucun mobilier n'y a jamais été observé ou signalé.

En parlant de la chapelle Saint-Saturnin, Pierre Bodard écrit en 1979<sup>10</sup> :

*La chapelle se dresse en bordure du chemin antique qui relie le col St-Raphaël au col du Trébuchet par le versant sud de la chaîne du Gourdan. [...]. Elle est moyenâgeuse ainsi qu'en témoignent son architecture et l'appareillage de la façade. Aux environs immédiats, on recueille en grand nombre des fragments de tegulae. Comme la chapelle se dresse au sommet d'une toute petite éminence en bordure du grand chemin, il est permis d'en déduire qu'elle a pu succéder à un monument beaucoup plus ancien (tombes, fanum...).*

Si le chemin évoqué a probablement été emprunté à une époque « antique », l'existence de tombes ou d'un *fanum* justifiant la présence de *tegulae* dans le secteur reste à confirmer. À ce jour, aucun ossement n'a été signalé ; aucun élément architectural ou vestige n'a été clairement rattaché à cette époque ; de nombreux bâtiments religieux étant encore au Moyen Âge couverts de tuiles plates, la chapelle Saint-Saturnin, qui daterait de la fin du XIIe s.<sup>11</sup>, pouvait faire partie de ces édifices et être la source des fragments observés *in situ*.

Joseph-Antoine Durbec rattache<sup>12</sup>, sans justifications pertinentes, ses découvertes, constituées uniquement de fragments de *tegulae*, à deux périodes distinctes, l'une romaine, l'autre médiévale :

*La plupart de ces restes [romains] sont situés sur le tracé d'un chemin antique qui, venant de Félines et passant par Avenos, Besseuges et La Penne (au col Saint-Raphaël) domine le Chanan [...].*

*J'ai pu voir de très nombreux fragments de tegulae tout au long de ce chemin [...] dans le territoire de La Penne (notamment à Besseuges ou dans ses abords immédiats) et dans celui de La Rochette (tout près de l'oratoire de Saint-Saturnin, aux environs du col de « la Pierre du Guest », dans les champs situés près de ce col [...]). [...].*

*En revanche, plus bas, dans les terres arables de La Rochette, je n'ai jamais pu trouver, jusqu'ici, que des fragments isolés de tegulae [...] très différents de ceux qui jalonnent la piste gallo-romaine des hauteurs par la qualité de la pâte argileuse rouge dont elles sont composées. Il s'agit très vraisemblablement de restes de tegulae bien postérieures à l'époque romaine, peut-être de l'époque carolingienne, peut-être même plus récente (XIe-XIIIe siècles). J'en conserve un fragment qui provient d'une terre [...] située près d'une église du XIIIe siècle [...].*

Enfin, la Carte Archéologique de la Gaule<sup>13</sup>, dont la période retenue pour l'inventaire archéologique des communes s'échelonne entre le début de l'Âge du Fer et la fin de l'Antiquité tardive, ne mentionne pas, à juste titre, ces découvertes de *tegulae* « romaines », publiées en 1979 et en 1983, dans la mesure où aucun autre élément datant permettant un croisement des données n'a été signalé.

9. Bodard P., Brétaudeau G., Chavane V., Nicolaï A., 1987, Terroir de Besseuges (La Penne) - Les sites de la Montagne de Gourdan Est, Mémoires de l'IPAAM, t. XXIX, p. 9-28 (p. 13-14).

10. Bodard P., 1979, Le haut Pays niçois sous l'empire romain et le haut Moyen Âge - Contribution à la connaissance des populations de l'ancien comté de Nice, Mémoires de l'IPAAM, t. XXI, p. 35-43 (p. 43).

11. Collier R., 1986, La Haute-Provence monumentale et artistique, 559 p. (p. 144).

12. Durbec J.-A., 1983, Le Chanan et ses environs aux confins des Alpes-Maritimes et de la Haute-Provence, Annales de la SSLCG, t. XXX, p. 47-86, 11 pl. (p. 49-50).

13. Bérard G., 1997, Carte Archéologique de la Gaule - Les Alpes-de-Haute-Provence (04), Les Belles-Lettres, p. 396-397.

## La stèle et son socle

Trois blocs sont alignés en bordure sud de la parcelle de terre de Champ Réou, en amont du chemin « antique » (coordonnées : 329386 ; 4865388 ; 1170).

Les deux premiers constituent une partie de la stèle, le troisième en est le socle. Le bloc 1, en forme de quadrilatère irrégulier, enterré jusqu'au niveau de la face supérieure, montre plusieurs moulures (**fig. 2**). Le bloc 2, en forme de triangle droit, à environ 3 m à l'ouest du bloc 1, était aux trois quarts enterré. Le bloc 3, à environ 10 m à l'est du premier, est une épaisse dalle en forme de trapèze (**fig. 3**).



Fig. 2 : Le bloc 1



Fig. 3 : Le bloc 3



## La stèle

La stèle est brisée en au moins trois parties : le bloc 1 en constitue la partie centrale ; le petit bloc triangulaire (bloc 2) correspond au pied du monument ; la partie supérieure n'a pas été retrouvée à ce jour, mais plusieurs petits morceaux de dalles très irréguliers, de dimensions diverses, visiblement issus de fractures en « feuilles » d'un bloc plus épais, entassés à proximité du troisième bloc, pourraient correspondre à cette partie manquante désagrégée par le temps et/ou lors de son déplacement.

La face gravée de la stèle partiellement reconstituée (**fig. 4**) montre clairement la présence de deux cartouches ou panneaux superposés.



Fig. 4 : Reconstitution partielle de la stèle avec les blocs 1 et 2

### Cartouches et encadrements

Le panneau du haut, dont il manque la partie supérieure, est délimité par deux cordons ou bourrelets parallèles, taillés en champlévé (ou en réserve).

Le cartouche du bas, nettement plus dégradé notamment au niveau du bloc 2, montre néanmoins un unique cordon, plus épais, taillé également en champlévé. Cet encadrement se trouve pour moitié sur chacune des deux parties de la stèle dont la cassure suit quasiment la diagonale du cartouche.

### Inscriptions et décors

Le panneau supérieur est en principe le champ épigraphique. Celui du bas contient souvent une iconographie dense, voire complexe.

Aucun élément de gravure ou de sculpture n'est visible à l'œil nu. La seule marque observée est une profonde rayure, située en travers du champ épigraphique du bloc 1, probablement occasionnée par le déplacement du bloc en bordure du champ.

Afin de vérifier le caractère anépigraphique du monument, un frottis des blocs 1 et 2 a été réalisé à l'aide de papier de soie et de poudre de graphite (**fig. 5, 6**). Cette technique, qui permet de conserver une empreinte précise de l'objet (**fig. 7**), révèle très nettement des milliers de points « étoilés » correspondant aux impacts de la pointe du burin utilisé (pointe, pointerolle ou aiguille) pour créer les encadrements et parfaire le surfacage du champ épigraphique (**fig. 8, 9**). En revanche, hormis la profonde rayure évoquée, aucun signe gravé (lettre, dessin...) n'apparaît. Sauf disparition totale par érosion karstique des gravures (en creux pour les lettres, en « creux véritable » ou en « bas-relief » pour les décors), situation a priori peu probable, la stèle est anépigraphique.



Fig. 5 : La prise d’empreinte : pose du papier de soie (Photo : G. Salicis)



Fig. 6 : La prise d’empreinte : application de la poudre de graphite (Photo : G. Salicis)



Fig. 7 : L'empreinte de la stèle partiellement reconstituée

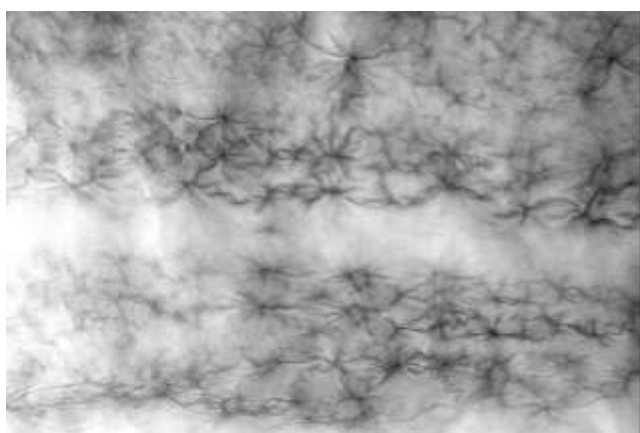


Fig. 8 : Détail des impacts « étoilés » du burin (encadrement supérieur)

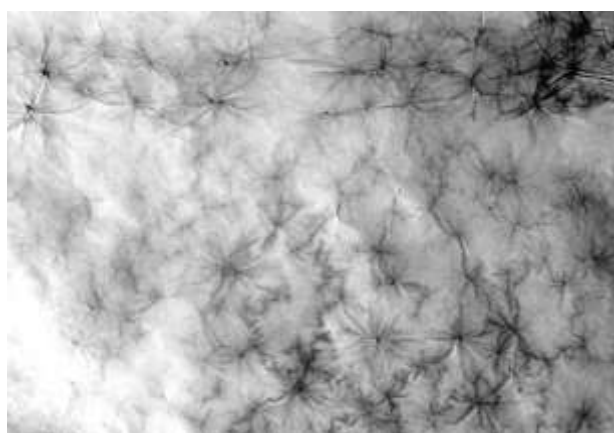


Fig. 9 : Détail des impacts « étoilés » du burin (champ épigraphique)

### Dimensions

Dimensions de la partie centrale (bloc 1) en situation verticale virtuelle et vue de face :

- longueur du chant latéral gauche : 1,01 m
- longueur du chant latéral droit : 0,66 m
- largeur au niveau de la cassure supérieure : 0,83 m
- largeur au niveau de la cassure inférieure (base du cartouche supérieur) : 0,85 m
- épaisseur au niveau de la cassure supérieure : 0,16 m
- épaisseur au niveau de la cassure inférieure : 0,17 m
- largeur extérieure du cadre extérieur : 0,76 m
- largeur extérieure du cadre intérieur : 0,68 m



Dimensions de la partie inférieure (bloc 2) en situation verticale virtuelle et vue de face :

- longueur du chant latéral gauche : 0,09 m
- longueur du chant latéral droit : 0,60 m
- largeur au niveau de la cassure supérieure : 0,85 m
- largeur du pied de la stèle : 0,86 m
- épaisseur au niveau de la cassure supérieure : 0,17 m
- épaisseur du pied de la stèle : 0,18 m
- largeur intérieure du panneau inférieur : 0,70 m
- épaisseur de l'encadrement : 0,08 m

Mis en connexion virtuelle, les deux blocs permettent de reconstituer un objet légèrement trapézoïdal, d'une hauteur résiduelle maximale de 1,26 m (chant latéral droit ; le chant latéral gauche ne dépasse pas 1,10 m) et dont la largeur varie, de haut en bas, de 0,83 m à 0,86 m.

## Le socle de maintien

Le monolithe présente des arêtes et des angles arrondis, ainsi qu'un surfaçage de la face visible qui est légèrement bombée (face inférieure de l'objet dans sa position normale).

Partant, il devenait intéressant de vérifier la présence d'une rainure de maintien confirmant sa fonction de socle de la stèle voisine. Le bloc a été soulevé d'environ 30°, à partir de son côté est, d'est en ouest, puis replacé dans sa position initiale : grande base : côté champ ; petite base : côté chemin. Une rainure (**fig. 10**) est bien taillée au centre de la face posée au sol.



Fig. 10 : La rainure

## Dimensions

Dimensions du socle (bloc 3) vu à partir de la grande base (du champ vers le chemin) :

- grande base : 0,98 m
- petite base : 0,84 m
- longueur du côté gauche : 1,40 m
- longueur du côté droit : 1,42 m
- largeur au milieu de la hauteur : 0,90 m
- épaisseur petite base : 0,32 m
- épaisseur grande base : 0,34 m



Dimensions de la rainure de maintien (légèrement trapézoïdale) :

- longueur : 0,88 m à 0,90 m
- largeur : 0,21 m à 0,23 m
- profondeur : 0,20 m

Les dimensions de la rainure conviennent parfaitement pour recevoir le pied de la stèle.

## Éléments de réflexion

### Typologie

Parmi les configurations connues des stèles antiques, la plus simple est la forme rectangulaire avec un sommet droit (chant horizontal). Plus travaillées, les stèles à fronton arborent une partie supérieure triangulaire ou cintrée, décorée d'un registre iconographique plus ou moins riche, flanquée ou pas d'acrotères d'angle. Si l'aspect général du monument de Champ Réou, dans son ensemble, est typiquement d'époque romaine, l'absence totale de la partie haute ne permet pas d'appréhender son type.

### Site de production

Il est plausible que les blocs de cet ensemble stèle-socle aient été produits au sein de la carrière Saint-Michel, à La Penne<sup>14</sup>. Uniquement équarris et mis aux dimensions avant leur longue finition sur le lieu prévu de leur installation, cette solution a le mérite d'éviter la perte du temps consacré au délicat et méticuleux travail de taille (rainure pour le socle, encadrements pour la stèle) et de gravure (inscriptions, décors), en cas d'accident lors du transport entraînant la chute et le bris de la cargaison.

### Absence d'inscriptions

Le fait que cette stèle ne soit ni épigraphique, ni décorée peut signifier son abandon soit dès sa réception depuis le site de production, soit en cours de finition (après l'achèvement des encadrements si ceux-ci n'ont pas été réalisés directement au sein de la carrière).

Une des raisons de cet abandon pourrait résulter du matériau utilisé, un calcaire de très mauvaise qualité présentant de nombreuses altérations, veines et inclusions (nodules, fossiles...) (**fig. 11**), et se délitant par plaques très friables. La totalité de la face arrière de la stèle est très dégradée avec de nombreux manques et plusieurs fissures en épaisseur (en écailles ou en feuilles).



Fig. 11 : Détail de la roche utilisée (inclusions, délitage...)

14. Salicis, C., 2020, Une carrière antique en marge de l'habitat du lieu-dit Saint-Michel à La Penne (06), Mémoires de l'IPAAM, ce tome.

## Fréquentation de l'axe de communication

Le long du réseau antique, entre Champ Réou et les Crottes (*supra*), trois autres stèles sont connues :

- la stèle funéraire du cimetière ou pierre d'Uriel, à La Penne (06)<sup>15</sup> (stèle à fronton triangulaire),
- la stèle 1 du quartier des Crottes, à Ascros (06)<sup>16</sup> (partie haute manquante),
- la stèle 2 du quartier des Crottes, à Ascros (06) (stèle évoquée avec la stèle 1)<sup>17</sup> (**fig. 12**).

À ces trois monuments, il convient d'ajouter le bloc taillé du quartier de Besseuges, à La Penne (**fig. 13, 14**), correspondant probablement à un socle<sup>18</sup> et dont la présence induit fortement l'existence d'une cinquième stèle aujourd'hui disparue.

L'existence de quatre, voire cinq stèles sur un tronçon de circulation relativement court (13,250 km à vol d'oiseau ou 17,800 km via la D 27) tend à prouver l'importance de cet axe (*supra*).



Fig. 12 : La stèle 2 des Crottes  
(Archives IPAAM ; Photo : C. Salicis)



Fig. 13, 14 : Le probable socle de stèle  
de Besseuges, à La Penne

## Datations

Les datations proposées pour les stèles listées, fondées sur les éléments iconographiques et la forme des lettres, se situent entre le I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s.<sup>19</sup>

La stèle de Champ Réou a pu être réalisée au cours de cette fourchette chronologique.

15. Gazebeek M., 2003, Une stèle funéraire antique en remploi à Saint-Auban (06) et les stèles à croissant dans les Alpes du Sud, Mémoires de l'IPAAM, t. XLV, p. 61-75 (p. 65, 73).

16. Octobon F. C., Lamboglia N., 1959, La « pierre écrite » d'Ascros (Alpes-Maritimes), REL, XXV, p. 221-231 ; Passeron J.-C., Veyne P., 2004, Un vétérân qui fit banqueter un *pagus*, Gallia, 61, p. 271-280.

17. Baretty A., 1909, Réminiscences païennes, Nice Historique, 4, p. 59, n. 5 ; Baretty A., 1910, Les voies romaines [...] et leurs bornes milliaires, Nice Historique, 3, p. 49, n. 1 ; Octobon F., Lamboglia N., 1959, La « pierre écrite » d'Ascros (Alpes-Maritimes), REL, XXV, p. 221-231.

18. Salicis C., 2003, Nouvelles découvertes archéologiques (5), Mémoires de l'IPAAM, t. XLV, p. 327-346 (p. 333, 344). Dimensions du socle : 1,45 m x 0,72 à 0,75 m x 0,52 à 0,55 m ; dimensions de la rainure : 0,69 m x 0,22 m x 0,25 m ; cette rainure n'est pas centrée : marges en largeur : 0,22 m (nord) et 0,29 m (sud), marges en longueur : 0,39 m (ouest) et 0,38 m (est).

19. Gazebeek M., 2003, Une stèle funéraire antique en remploi à Saint-Auban (06) et les stèles à croissant dans les Alpes du Sud, Mémoires de l'IPAAM, t. XLV, p. 61-75 (p. 67) ; Passeron J.-C., Veyne P., 2004, Un vétérân qui fit banqueter un *pagus*, Gallia, 61, p. 271-280 (p. 275).